

EDITO

Juin 2008 voyait la naissance de Diepp'infos et avec lui un rendez-vous régulier donné aux Dieppois pour les informer de l'actualité communale. C'est donc avec ce n°7 que nous souhaitons un second anniversaire à cette publication!

A cette même période, le site internet de la commune faisait son apparition sur la toile, en offrant une vitrine de notre commune aux internautes et une source d'informations pratiques pour les habitants.

Cette communication est aujourd'hui entrée dans nos habitudes et ces outils sont très appréciés de tous.

Ce week end, vous serez nombreux à partager un moment de joie autour de la cuisse de bœuf et du bal gratuit de samedi soir, sans oublier le barbecue de dimanche. La météo semble vouloir nous gâter et je souhaite à tous de passer un excellent moment pour la fête de la St Pierre et St Paul.

J'en profite pour préciser que dimanche 4 juillet, le groupe « Les Pinaudrés d'Epinal » se produiront à Dieppe à partir de 17h30 dans le cadre du festival « Les poupées d'or du folklore » organisé par Villages Cultures et Traditions en Pays d'Etain.

Bonne lecture à tous.

Alain MACEL

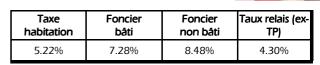
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 09.04.2010: Le Conseil à l'unanimité :

 Approuve le compte de gestion 2009 du Trésor Public qui correspond à la comptabilité communale, et approuve le compte administratif 2009 qui s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	44 361.16 €	201 641.64 €
Investissement	33 738.56 €	10 596.80 €

- Affecte le résultat comptable cumulé de la façon suivante :
 23 141.76 € pour la couverture de l'autofinancement et
 134 138.72 €reporté en Fonctionnement
- Attribue pour 2010 une subvention de 500 €au comité des fêtes La Dieppoise, de 50 €au Souvenir Français, de 150 €à l'association Entre Nous, de 150 ۈ Jouer Bouger
- Autorise par 7 voix pour et 1 abstention, le Maire à renouveler la convention ATESAT pour 2010 avec la Direction des Territoires, pour un montant de 46.10 €
- Fixe les taux 2010 pour les 4 taxes communales (pas d'augmentation par rapport à 2009) :



Adopte le budget primitif 2010 qui s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	189 958.00 €	207 870.72 €
Investissement	188 901.76 €	188 901.76 €

- Emet un avis favorable à l'adhésion des communes de Nepvant et Lamouilly au SENM (syndicat d'électrification du nord meusien).
- Donne mandat au Centre de Gestion de la Meuse pour la mise en concurrence du contrat d'assurance groupe du personnel pour le renouvellement du 01.01.2011.
- Accepte la cession à Mr et Mme JECKEL Christian de la parcelle ZM74 d'une surface de 155m², jouxtant leur propriété, et dit qu'une demande d'évaluation du prix de vente sera faite auprès du Service des Domaines

LES TRAVAUX PREVUS EN 2010

- construction d'un local technique derrière la mairie pour le matériel espaces verts
- paiement de la dernière phase de modernisation de l'éclairage public avec des lampes au sodium réalisée fin 2009, déduction faite de la prise en charge financière du syndicat d'électrification
- création, par la CODECOM, de la rue du Lavoir (transformation en rue du chemin qui descend le long de la Mairie). Eurovia devrait commencer en août
- pose d'un caniveau + avaloir pour le pluvial en haut de la rue du Lavoir, dont la réalisation sera simultanée
- reprise de 3 avaloirs affaissés le long de la rue Mazel
- clôture du terrain du logement de la Mairie
- début des travaux de réhabilitation de l'alambic pour transformation en logement communal. Comme expliqué dans un précédent numéro, il faut trouver un nouvel architecte suite aux problèmes rencontrés avec le premier, d'où de longs mois de retard.

PAGE 2 DIEPP'INFOS - JUIN 2010

EN BREF

SOIREE COUSCOUS

Samedi 24 avril, le comité des fêtes « la dieppoise » a organisé un couscous pour une cinquantaine de convives. Toutes les personnes présentes étaient contentes de se retrouver après un hiver si long.



Au menu il y avait : couscous, salade et fromage, baba au rhum, café et brioche.

L'ambiance fut chaleureuse et conviviale.

JOUER BOUGER

Nous arrivons au terme de notre seconde année d'activité. Un bilan s'impose.



Tout d'abord, le cours de gym-step. Il comptait 22 inscrites et une dizaine de fidèles assidues s'est retrouvée chaque mardi soir excepté les vacances scolaires. Notre animatrice Camille nous quitte fin juin et nous n'avons pas de remplaçant à ce jour pour septembre. Malheureusement, sans animateur, le cours est en sursis.

J'en profite pour dire un grand merci à Camille au nom de l'association pour le sérieux de ses cours (au niveau compétences, bien sûr), sa gentillesse, sa disponibilité, et son implication.

En ce qui concerne les « mercredis récréatifs », le bilan de cette année est encore mitigé. Les deux premiers rendez-vous, la Galette des rois et la chandeleur, n'ont attiré que peu de monde. Par contre, la course aux œufs et le carnaval ont eu beaucoup plus de succès. Par conséquent, la question se posera à la prochaine AG, en septembre, de la poursuite ou non de ces rencontres.

Nous avons également organisé deux marches nocturnes. 46, puis 30 marcheurs. C'est peu par rapport à la première du 14 mars 2009, même si l'ambiance était excellente à chaque fois.

En septembre, lors de l'AG, le bureau sera renouvelé entièrement selon les statuts, mais au final, c'est bien de l'avenir de « Jouer Bouger » dont il s'agit. Tout cela sera rediscuté avec tous les membres en septembre.

Mais restons optimistes et d'ici là, je vous souhaite à tous et toutes de bonnes vacances, et n'oubliez pas de rester actifs.

Bilan des activités 2010 :

Le 6 mars, le carnaval a rassemblé une quinzaine d'enfants. Chacun avait mis son plus beau costume. Après avoir défilé dans une partie de la rue Mazel puis dans la rue du Pâquis, le groupe s'est réfugié au chaud dans la salle des fêtes pour déguster les beignets et autres gâteaux.

La troisième marche nocturne proposée par JOUER BOUGER a eu lieu le 27 mars. 12 kilomètres et 3 heures de marche pour une trentaine de personnes bien motivée malgré la pluie quasi incessante de la journée. Le groupe est parti à 19h50 de la mairie, a traversé Vaux, longé l'étang, puis est monté vers le fort de Vaux où chacun a pu se poser quelques minutes. Celuici est éclairé la nuit. Quand on connait son histoire, c'est beau et impressionnant à la fois de le voir de nuit.

Pas une goutte de pluie n'est finalement tombée pendant cette marche et les marcheurs ont apprécié la soupe de Maria à l'arrivée, le vin chaud, le chocolat, et autres boissons ainsi que les gâteaux salés et sucrés en accompagnements. Les participants se sont dispersés vers minuit.

Une quinzaine d'enfants et leurs parents ont pris le départ de la course aux œufs le samedi 3 avril. Celle-ci, prévue initialement au Pâquis, a finalement eu lieu derrière la mairie compte tenu du temps très incertain. Les cloches avaient déposé un paquet de chocolat par enfant. Une fois tous les paquets débusqués, tout le monde s'est installé dans la salle pour partager le goûter.

Le dimanche 6 juin a eu lieu la seconde édition du pique nique des voisins. Une bonne trentaine de personnes s'est rassemblée à l'ombre des arbres du Pâquis. Les premiers convives sont arrivés dès 11h30, apportant avec eux, tables, chaises, boissons, victuailles, qu'ils ont posées au fur et à mesure sur la grande desserte. Jean-Claude nous avait préparé un apéritif maison et Michel avait débouché son Ratafia.

Les gens ont pris place autour des tables, puis les discussions, les jeux de ballons, pétanque, baby-foot..., se sont alors poursuivis tout le long de la journée, dans une grande convivialité. Jean nous a même gratifiés d'un joyeux numéro de «transformisme ».

Comme annoncé par la météo, les nuages se sont faits de plus en plus denses et devant la menace de la pluie, les convives ont transféré les tables dans la grange de Jean-Claude vers 16h30. La journée a pu ainsi se poursuivre à l'abri des averses. Les derniers voisins se sont quittés à 22h30 non sans avoir partagé les grillades et les restes du midi. Il va de soi qu'ils se sont donné rendez-vous au même endroit pour l'an prochain.

LES HABITANTS

Ils se sont mariés :

- Irina STEPANSTEVA et Eric PRIME se sont unis à Dieppe le 06.03.2010; ils habitent rue de la Maroterie
- Carole WENNER et Jean François LE NOST se sont unis à Dieppe le 22.05.2010; ils habitent 7 rue du Sansonnet
- Lorette NADAL et Grégory FORGET se sont unis à Spincourt le 12.06.2010. Lorette est la fille de Claudine DIDRY

COMMUNE DE DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT

55 rue Mazel

55400 DIEPPE SOUS DOUAUMONT

E.Mail: mairie@dieppe-sous-douaumont.fr Site internet: www.dieppe-sous-douaumont.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 15h30 à 17h30



Directeur de publication : Alain MACEL

Textes et rédaction :

La commission Information & Communication (J-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique